

## **DISCOURS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE SUR L'ETAT DE LA NATION 2020**

**Honorable Président du Bureau d'âge de l'Assemblée Nationale,  
Honorable Président du Sénat,  
Honorables Députés et Sénateurs,  
Distingués invités,  
Mes chers compatriotes,**

Il y a un an, jour pour jour, que Je prononçais devant ce même auditoire et ce même lieu mon premier discours sur l'état de la Nation. Ce fut alors une occasion non seulement de dresser à l'attention des Congolaises et des Congolais le bilan de l'action des pouvoirs publics durant l'année civile, mais aussi de partager avec mes compatriotes ma détermination à engager dans tous les secteurs de la vie nationale les réformes nécessaires à l'amélioration de leur vécu quotidien selon notre leitmotiv : le peuple d'abord !

Aujourd'hui, par la grâce de Dieu Tout Puissant, j'ai à nouveau le privilège de présenter devant votre auguste assemblée le deuxième discours de mon quinquennat sur l'état de la Nation. Il s'agit de situer, à l'intention du peuple congolais, les moments clés qui ont ponctué la vie de la Nation tout au long de l'année qui s'achève.

**Honorables Députés et Sénateurs,  
Distingués invités,**

Permettez-moi, avant toute chose, de m'incliner devant la mémoire des Congolaises et Congolais qui ont perdu leur vie au cours de cette année 2020 pour des raisons diverses, dues notamment à la crise sanitaire et à l'insécurité dans l'Est du pays.

Pour cela, je vous demande de garder une minute de silence.

Merci.

Je ne peux passer sous silence le profond respect que j'ai pour le peuple congolais pour son endurance et sa résilience face à des situations de crises multiformes, qu'il a parfois subies en tant que victime de l'injustice sociale et du déficit de gouvernance.

**Honorables Députés et Sénateurs,  
Distingués invités,**

Le 13 décembre 2019, dans cette même salle, j'avais annoncé que l'an 2020 serait l'année de l'action, durant laquelle tout devait être mis en œuvre pour rendre irréversible notre lancée vers le progrès et l'émergence. Ma détermination était renforcée par l'expérience réussie de l'alternance pacifique au sommet de l'Etat, évènement majeur qui tranchait avec le passé tumultueux de notre pays depuis son indépendance.

Dans cette optique, j'avais pris devant notre peuple l'engagement d'opérer des réformes courageuses et ambitieuses qu'impose la reconstruction de notre pays. Mais, Je savais que le seul vouloir n'allait pas suffir. Qu'il fallait établir un cadre politique et institutionnel qui soit propice à leur mise en œuvre.

Et que, dans le même élan, j'ai formulé le vœu qu'ensemble, dans le cadre de notre Coalition, mon prédécesseur et moi-même allions relever les défis qui s'imposaient à nous tous en tant que citoyens de ce beau pays.

En effet, telle qu'elle était pensée après les élections de 2018, la coalition FCC - CACH avait pour vocation non seulement de garantir une alternance pacifique et éviter à notre pays des conflits majeurs, mais aussi à servir de catalyseur pour que l'action du Gouvernement puisse mieux rencontrer les attentes de la population.

Malheureusement, la réalité des faits est que, malgré les efforts que j'ai déployés, les sacrifices que j'ai consentis et les humiliations que j'ai tolérées, cela n'a pas suffi à faire fonctionner harmonieusement cette coalition. Cela n'a pas non plus empêché l'émergence de difficultés de tous ordres au sein de celle-ci, rendant ainsi aléatoire la concrétisation du changement tant réclamé par notre peuple.

Face à cette situation qui menaçait à la longue le fonctionnement normal de nos Institutions dont Je suis le Garant, il me fallait absolument réagir, mieux agir.

Ce que j'ai fait en trois temps :

- Tout d'abord en lançant, le 23 octobre 2020, un appel à tous mes compatriotes, toutes tendances confondues, de nous rassembler dans une UNION SACREE de la NATION, autour de Principes, de Valeurs et d'Actions dédiés au service de la population ;
- Ensuite, me fondant sur les prérogatives que me confère l'article 69 de notre Constitution, j'ai engagé de larges consultations des forces vives de la nation à travers des leaders les plus représentatifs de la Société Civile et de la classe Politique, afin de recueillir leurs avis et éventuelles recommandations sur les solutions de sortie de crise ;
- Enfin, par mon message à la Nation du 6 décembre dernier, j'ai rendu public les décisions que j'avais prises, enrichies par les apports de différents groupes et personnalités consultés.

En effet, comme cela est ressorti dans mon dernier message à la Nation, j'ai noté une forte convergence entre la très grande majorité des parties consultées et moi-même sur la nécessité de :

- Rompre avec une coalition FCC - CACH devenue paralysante pour l'action du Gouvernement ;
- Nommer un Informateur aux fins d'identifier une coalition, conformément à l'alinéa 2 de l'article 78 de la constitution ;
- Procéder à la formation d'un Gouvernement d'Union Sacrée de la Nation qui travaillera en harmonie avec le Chef de l'Etat ;
- Mettre en œuvre les réformes issues des consultations dont la plupart sont les mêmes que celles voulues par le Président de la République et contenues dans le Programme du Gouvernement.

C'est le lieu ici de rendre un vibrant et mérité hommage à vous, Honorables Députés et Sénateurs de toute tendance politique, qui avez participé activement à ces consultations où vous vous êtes appropriés des résultats et décisions qui en ont découlé, en vous inscrivant dans la dynamique de travailler avant toute chose dans l'intérêt du Peuple dont vous êtes les représentants. Comme Je n'ai cessé de vous le rappeler, vous avez un rôle immense à jouer pour aider à corriger les excès du passé, à implémenter un nouveau mode de gouvernance et à veiller à ce que nous ayons un Congo pacifié, plus efficace, plus démocratique et surtout plus solidaire.

C'est pourquoi la mission du nouveau Bureau sera de se pencher sur la revalorisation de la mission parlementaire, tout en veillant bien sûr à un meilleur traitement des Députés.

La crise à laquelle nous avons assisté au sein de l'Assemblée nationale et son dénouement démocratique exemplaire à travers le traitement et le sort réservé à la pétition engagée par les Députés de tous bords contre l'ancien Bureau, constitue un indice sérieux de maturité politique. Ce fait tend à démentir une certaine doxa populaire qui soutient encore que le sort de notre pays ne peut s'inscrire que dans le sang, la violence, les rébellions, les assassinats et autres coups d'Etat. Le moment est donc venu de comprendre qu'il n'y a d'alternative à la construction démocratique que dans la paix et la concorde nationale, aussi laborieuse soit-elle. Que l'on soit de la majorité ou de l'opposition, chacun doit jouer sa partition dans l'amour du pays et de son Peuple, et dans le respect des institutions.

Le processus de maturation de notre démocratie est irréversible. Il doit se refléter dans les prochaines échéances de remplacement des nouveaux membres du Bureau. Dans le même ordre d'idée, pour témoigner la reconnaissance de la patrie envers ses filles et fils qui auront agi dans l'intérêt du peuple, j'annonce qu'en juin 2021, en marge de la célébration du 61<sup>ème</sup> anniversaire de notre indépendance, la patrie témoignera sa reconnaissance envers le Premier ministre Patrice Emery LUMUMBA, un des héros nationaux dont on n'aura procédé au rapatriement des reliques et à qui on donnera enfin une sépulture digne de son sacrifice pour la patrie.

**Honorables Députés et Sénateurs,**

**Distingués invités,**

Un autre événement déterminant qui a marqué un tournant décisif dans la vie nationale et a rendu indispensable des actions de courage, reste sans nul doute l'apparition dans notre pays de l'épidémie de Coronavirus (Covid-19) qui met en danger la santé de nos populations déjà fortement vulnérables de suite de l'accès insuffisant à la santé, à l'eau et à l'électricité et en proie à d'autres maladies et épidémies.

En effet, l'année qui s'achève a été profondément affectée par la crise sanitaire et socioéconomique provoquée par la pandémie de la Covid-19 ainsi que d'autres épidémies, dont la maladie à virus Ebola, qui ont occasionné de lourdes pertes en vies humaines à travers le pays.

Il sied de rappeler que, pour mettre la population à l'abri de toute propagation de la contamination au Coronavirus, j'ai immédiatement mis en place des mesures pour contenir sa progression. A cet effet, j'ai proclamé l'état d'urgence sanitaire en imposant une série de mesures de prévention et de protection qui ont permis de ralentir la propagation de l'épidémie dans la Capitale ainsi que dans les provinces. La prise en charge de la lutte contre la Covid-19 a été confiée à un Comité multisectoriel. Une Task Force Présidentielle a été mise en place pour le suivi et l'évaluation de toutes les activités de prévention et de riposte contre la pandémie de Coronavirus (Covid-19).

L'on peut noter avec satisfaction que, grâce à mon impulsion, l'année 2020 a marqué la fin de l'épidémie mortelle de la maladie à virus EBOLA (qui a sévi à l'Est du pays et dans la province de l'Equateur) et de l'épidémie de rougeole, grâce aux campagnes de ripostes menées avec efficacité par les experts nationaux et internationaux, intégrant la vaccination, la prise en charge des cas et la surveillance de la maladie. De même les interventions du Gouvernement et de ses partenaires ont permis de réduire à 40% la mortalité pour cause de choléra. En revanche, l'on doit constater, que notre pays continue encore à faire face à la pandémie de Covid-19, dont le premier cas a été détecté en mars 2020.

En dépit de l'existence de ce dispositif qui a permis d'obtenir de résultats probants en termes notamment de maîtrise du nombre de cas de contamination et de baisse de cas de décès, l'on doit admettre que la riposte à la covid-19 reste confrontée dans notre pays à des défis majeurs, dont principalement la prise en charge gratuite des patients, la réalisation des tests à grande échelle et la mitigation des conséquences socio-économiques qui nécessitent beaucoup des moyens. A cela s'ajoutent le déficit de structures de santé capables de répondre à une épidémie à grande échelle, les besoins en ressources humaines de pointe ainsi que la gestion de transport des malades.

Ces différents défis justifient mon appel à une maximisation des recettes publiques par le Gouvernement, à l'intensification de la lutte contre la corruption, à la création d'un Fonds National de Solidarité pour faire face à la Covid-19, à la solidarité et à la coopération internationales tant sur le plan bilatéral que multilatéral.

Entre temps, j'appelle les Congolaises et les Congolais à la vigilance tous azimuts face à la remontée des cas de Covid-19 qui se confirme maintenant comme une deuxième vague, principalement dans la ville de Kinshasa. Cette deuxième vague est essentiellement due à l'importation des cas venant des pays étrangers mais

aussi au relâchement de mesures de prévention. Il nous sera difficile de maîtriser cette nouvelle vague si la population n'obéit pas aux gestes barrières.

C'est pourquoi j'invite notre population à respecter toutes les mesures édictées à cet effet par les autorités sanitaires, notamment le port obligatoire de masque.

**Honorables Députés et Sénateurs,**

**Distingués invités,**

Au cours de cette année 2020, la vie nationale est aussi restée dominée par le défi sécuritaire.

En effet, la situation demeure toujours préoccupante dans l'Est et dans le Nord-Est de notre pays. Diverses actions ont été menées et continuent à être menées pour y faire face. Des programmes publics et privés de sensibilisation de la population sont implémentés sur terrain ; des opérations de nos forces armées tendant à traquer et neutraliser les ennemis sont toujours en cours et une réforme des programmes DDR et STAREC est actuellement en phase de finalisation pour aboutir à un programme unique et fusionné DDRCS (Désarmement, Démobilisation, Réinsertion Communautaire et Stabilisation) destiné à gérer les cas des personnes qui renoncent aux activités des groupes armés.

Je vous demande donc de soutenir mon action pour le rétablissement de l'autorité de l'Etat dans cette partie de notre pays. Les FARDC dont j'assume le Commandement Suprême vont prendre de plus en plus d'ampleur, de plus en plus de force et elles seront capables de défendre notre pays et tout le territoire national. Tous ces efforts fournis et d'autres qui le seront au cours de la nouvelle année, ne visent qu'à redonner à notre armée et à notre police une capacité offensive et dissuasive indispensable à garantir la paix et à protéger notre patrie.

Dans cet effort, nous bénéficions du concours de la Monusco, de la FIB et de nos partenaires bi et multilatéraux à qui j'adresse tous mes remerciements pour le soutien financier, logistique, technique et opérationnel.

Dans cette optique, je signale qu'au cours de cette année 2020, notre pays vient de formaliser la reprise de la coopération militaire avec les USA matérialisée par la signature d'un mémorandum d'entente. Dans le même ordre d'idées, j'annonce la création d'une Ecole de guerre en RDC l'année prochaine, fruit de la coopération avec la France, avec pour objectif d'améliorer la formation et la remise à niveau de nos officiers supérieurs dans tous les domaines.

De même, je signale que les travaux de construction de l'Académie de la Police et du Ministère de la Défense sur financement de l'Union européenne, vont commencer au début de la nouvelle année 2021. Par ailleurs, se poursuivront au cours de la même année la coopération avec la Chine pour la construction de nouvelles infrastructures.

Dans le même ordre d'idées, le Mini-Sommet de GOMA tenu à mon initiative, en visioconférence, en date du 7 octobre 2020, et qui a réuni les Chefs d'Etat de l'Ouganda, du Rwanda, de l'Angola et de la RDC, a permis notamment d'évaluer la situation sécuritaire dans la région des Grands Lacs, en particulier en RDC, marquée par l'activisme et la menace des groupes armés et des forces négatives. A cette occasion, les Chefs d'Etat ont rappelé l'Accord-cadre d'Addis Abeba qui affirme les préoccupations sécuritaires des pays de la sous-région et ont affirmé leur volonté de conjuguer leurs efforts visant à éradiquer ces forces négatives et groupes armés opérant dans la sous-région, et en particulier dans l'Est de la RDC.

Tous ces efforts fournis et d'autres qui le seront au cours de la nouvelle année, ne visent qu'à redonner à notre armée et notre police une capacité offensive et dissuasive indispensable pour la protection de la patrie.

## **Honorables Députés et Sénateurs**

### **Distingués invités,**

Je ne peux passer sous silence un autre défi qui a marqué mon action au cours de cette année 2020, à savoir l'éducation.

Point n'est besoin de rappeler que l'éducation constitue un des facteurs qui élève le niveau d'une nation. En application de l'article 43 de la Constitution, j'ai décidé de la mise en œuvre effective de la gratuité de l'enseignement à l'ensemble du niveau primaire et sur toute l'étendue du territoire national dès la rentrée scolaire 2019-2020. Cette importante décision a permis à plus de 4 millions d'enfants d'intégrer ou de réintégrer le système éducatif en allant à l'école et de réduire de manière substantielle les charges des parents pour l'éducation de leurs enfants.

Je me dois de souligner que la politique de gratuité a induit des effets de divers ordres. Des instructions précises ont été données au Gouvernement afin d'arrêter des mesures d'accompagnement. Il s'agit notamment de : la prise en charge, par le Trésor public, des salaires de 230.536 enseignants non-payés (NP) ; l'allocation des frais de fonctionnement aux écoles primaires publiques de Kinshasa et de Lubumbashi, jadis non bénéficiaires ; le réajustement des salaires de tous les

enseignants en ramenant le salaire de l'enseignant le moins payé à l'équivalent de 100\$ ; l'octroi des indemnités de logement et de transport aux enseignants des villes et chefs-lieux des provinces administratives ; le réajustement des frais de fonctionnement aux écoles primaires publiques et aux bureaux gestionnaires ; l'acquisition et la distribution des manuels scolaires et matériels didactiques ; la construction de quelques nouvelles salles de classe ; la prise en charge, depuis octobre dernier, de 58.735 enseignants nouvelles unités du primaire.

Je suis conscient que beaucoup reste encore à faire afin de consolider et pérenniser cette réforme bien accueillie par nos populations et par nos partenaires.

Considérant que l'éducation est le moteur de développement d'un pays, Je m'engage à ne ménager aucun effort pour que les réformes fondamentales retenues dans la Stratégie Sectorielle de l'éducation et de la Formation 2016-2025 soient mises en application. Ainsi donc, au fur et à mesure que la mobilisation des recettes publiques va s'accroître, la quote-part du budget allouée à l'éducation s'améliorera conséquemment.

**Honorables Députés et Sénateurs,**

**Distingués invités,**

Dans le registre des réformes que Je porte, Je voudrais mentionner aussi le défi de la desserte en électricité et en eau potable au profit de notre population.

Le triste constat largement partagé aujourd'hui est que cette desserte reste insuffisante et faible. Cette situation de fait est d'autant inacceptable que l'immensité et la diversité des sources et des ressources énergétiques et hydrauliques de la République Démocratique Congo sont quasiment sans limite. Ce déficit est dû à l'incapacité par le passé à anticiper les exigences de la démographie galopante d'aujourd'hui et la multiplication de nos cités et de nos villes qui ont fini de prendre de court nos infrastructures insuffisantes et vieillissantes.

Comme Je le répète souvent, nous devons rompre avec la culture du potentiellement riche pour s'inscrire dans la logique de la réalisation effective et efficiente de nos potentialités. C'est fort de cette conviction qu'a été organisé, du 20 au 22 août 2019, le forum de Matadi sur l'énergie, mère du développement rapide et de la modernité bien comprise. De ce forum est sortie l'option volontariste que l'Energie devrait être considérée comme une priorité du quinquennat en cours. Cette annonce tirait son réalisme des lois n° 14/011 du 17

juin 2014 sur l'électricité et n° 15/026 du 31 décembre 2015 sur l'eau qui ont révolutionné notre gestion passée de ces deux domaines désormais libéralisés.

C'est toujours grâce à cette conviction que j'ai encouragé certaines réalisations, par exemple à Kinshasa dont la grandeur et la densité comptent parmi les plus grandes de notre pays, du continent et du monde. Deux nouvelles usines de production d'eau potable sont actuellement en construction pour résorber le déficit. Il s'agit de l'usine de Lemba Imbu dont la production finale sera de 220.000 m<sup>3</sup>/jour et de celle de Binza-Ozone qui, elle, en produira à terme 300.000 m<sup>3</sup>/jour. Par ailleurs, la réhabilitation du captage de N'djili ramènera au réseau kinois 330.000 m<sup>3</sup>/jour supplémentaires.

Ce qui se fait à Kinshasa se fait également, toutes proportions gardées, dans bien de nos provinces où l'existant est entretenu et réparé, où les nouvelles structures de production et de distribution sont projetées ou en construction, et même où les forages, les adductions d'eau et les bornes fontaines sont installés pour répondre aux besoins de nos populations.

S'il s'observe un tel dynamisme dans le domaine de l'amélioration de la production et de la distribution de l'eau potable, celui-ci est encore plus notable dans le domaine de l'électricité où l'application de la loi de libéralisation ne pose pas un problème.

Pour ce qui est du Projet Grand Inga, les financements sont en passe d'être bouclés avec plusieurs développeurs et off-takers (acheteurs).

Il est évident que quand ces ouvrages seront totalement opérationnalisés, la République Démocratique du Congo reprendra son rôle de leader africain de l'énergie pour le bien-être de toutes ses populations et même du continent.

A ce jour, J'ai l'avantage de vous annoncer que l'Autorité de Régulation du secteur de l'Electricité, ARE en sigle et l'Agence National d'Electrification et des services Energétiques en milieux Rural et Péri-Urbain, ANSER en sigle, sont pleinement opérationnelles depuis la désignation de leurs animateurs.

L'ARE veillera à ce que la libéralisation du secteur de l'électricité se déroule aussi bien efficacement que dans l'ordre. Tandis que l'ANSER, qui est une première, s'occupera enfin de l'électrification de nos villages qui n'auront été que très oubliés jusqu'ici. La stratégie choisie ici est de trouver rapidement des moyens pour la construction des micro et mini centrales hydroélectriques et solaires de

manière à fournir de l'énergie aux principales grandes agglomérations et aux chefs-lieux de tous nos territoires.

Bientôt il en sera également ainsi pour la loi sur l'eau dont les mesures d'application ont fini d'être examinées au niveau du Gouvernement.

**Honorable Députés et Sénateurs,**

**Distingués invités,**

L'un de points déterminant dans le parachèvement de la réforme des entreprises publiques et la mise en œuvre effective des établissements publics susvisés, est la révisitation du monopole dont jouissaient hier encore la SNEL et la REGIDESO. Ces deux entreprises publiques devenues des sociétés commerciales, paraissent insuffisamment outillées pour continuer à desservir notre population devenue plus nombreuse à travers toute la République.

Cette importante réforme dans les secteurs de l'électricité autorise dorénavant tout opérateur, remplissant les conditions prévues par la loi, à investir dans l'un de ces domaines. Je nourris la conviction que l'aiguillon de la concurrence dans le secteur non seulement accroîtra la production mais aussi occasionnera une baisse conséquente des prix.

**Honorables Députés et Sénateurs,**

**Distingués invités,**

Un autre défi qui a retenu mon attention au cours de cette année 2020 est celui qui touche à l'environnement.

En effet, à l'instar des autres pays du monde, la RDC fait face à trois défis environnementaux : le changement climatique, l'érosion de la biodiversité et le changement d'utilisation des sols et de l'eau. Parmi les initiatives prises pour apporter des solutions à ces problèmes, j'ai mis en œuvre un ambitieux programme intitulé « Jardins scolaires pour un milliard d'arbres » en vue de la reconstitution du couvert forestier du pays.

A cet égard, j'ai instruit la finalisation du tout premier document de politique forestière nationale devant jeter les jalons de la révision du code forestier.

Enfin, j'ai créé au sein de la Présidence une Agence de transition écologique et du développement durable ayant pour mission de concevoir, coordonner et implémenter les politiques nationales relatives à la transition écologique.

Cette Agence établit les indicateurs nationaux de performance et développement durable pour mesurer le niveau d'avancement de la transition écologique en RDC.

**Honorables Députés et Sénateurs,**

**Distingués invités,**

Un autre défi tout aussi important qui a fait l'objet de nos préoccupations au cours de cette année 2020 est celui de la diplomatie.

En effet, sous notre leadership, la RDC est en train de reprendre progressivement sa place dans le concert des nations. Le 9 février de cette année 2020, en marge de l'ouverture des travaux de la 33<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'Union Africaine, j'ai été élu Premier Vice-Président pour 2020 et Président de cette organisation régionale en 2021.

Nous devons contribuer, chacun, à la réussite de ce mandat qui offre à notre pays l'opportunité de faire progresser plusieurs réformes et projets au niveau continental, mais aussi d'améliorer son image et d'accroître son influence dans le concert des Nations.

Pour ce faire, une bonne prise en charge de nos ambassades et consulats s'impose dans le but de développer une diplomatie plus ambitieuse, en même temps qu'il est urgent d'apporter certaines réformes qui tiennent compte des contraintes du moment.

**Honorables Députés et Sénateurs,**

**Distingués invités,**

Les faits saillants qui ont marqué l'année 2020 et dont les plus importants ont été ici épinglés, ont l'avantage de nous rappeler que personne ne peut gagner seul la bataille contre la COVID-19 et vaincre les différents défis auxquels nous faisons face.

L'élaboration et la mise en œuvre de différentes réformes vont prendre pour certaines un peu plus de temps. Mais, avec la détermination, nous finirons par y arriver.

La feuille de route du prochain Gouvernement qui sera issu de la nouvelle coalition nous engagera sans répit, au sein de l'Union sacrée de la Nation, dans le travail qu'elle impose pour le bien du Peuple congolais.

Dès lors, travaillons tous ensemble dans la concorde, sans exclusion aucune, pour mettre fin à cette pandémie, pour mettre en place des systèmes de santé résilients à même de protéger nos peuples à l'avenir et pour bâtir notre pays.

Fortifions-nous, soyons fermes et montrons du courage pour notre peuple, pour nos villes et pour notre nation.

Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo.

Je vous remercie